



**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Léandre**

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

**Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le lundi 9 septembre 2019 à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 19h30.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Monsieur Steve Castonguay, Maire  
Madame Julie Michaud, Conseillère # 4  
Madame Andrée Blouin, Conseillère # 5

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Monsieur Gilles Rioux, Conseiller #1  
Madame Guylaine Ouellet, Conseillère #2  
Madame Rose Lagacé, Conseillère #3  
Monsieur Normand Lévesque, Conseiller # 6

Monsieur André Marcil, fait fonction de secrétaire-trésorier.

( 31 ) Personnes sont présentes à la séance extraordinaire.

**1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Le maire Monsieur Steve Castonguay, constate que les membres présents ne forment pas le quorum sous sa présidence d'assemblée.

La séance extraordinaire est ajournée pendant soixante minutes dans l'attente d'au moins un ou une conseillère absents se présente à son siège.

Après soixante minutes, aucun conseiller/ ère absent(e) ne s'est ajouté.

La séance extraordinaire est remise au jeudi 12 septembre 2019 à 19 heures 30.

  
\_\_\_\_\_  
**Steve Castonguay**  
Maire

  
\_\_\_\_\_  
**André Marcil,**  
Directeur général,  
Secrétaire-trésorier

*Je soussigné, Steve Castonguay, maire de la municipalité; de Saint-Léandre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*